



Embargo: 10h00, vendredi 2 décembre 2005
Communiqué de presse

Tabac et fumée passive: nouvelle enquête sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics fermés

Trois personnes sur quatre plaident pour des espaces publics fermés sans fumée, révèle une enquête mandatée par l'Institut universitaire vaudois de médecine sociale et préventive. La Ligue suisse contre le cancer prône une interdiction ferme et ouvre une ligne téléphonique pour les fumeurs.

En Suisse, plus de trois personnes sur quatre souhaitent être libérées des nuisances du tabac dans les lieux publics fermés. Chez les fumeurs, cette proportion se situe à 62 %. Ces chiffres sont tirés d'une enquête réalisée en septembre 2005 auprès d'un échantillon de 2000 personnes âgées entre 15 et 74 ans.*

Conduite par l'Institut DOXA, en collaboration avec l'Institut Publitest qui s'est chargé de la phase de relevé, sur mandat de l'Unité d'épidémiologie du cancer de l'Institut universitaire vaudois de médecine sociale et préventive, l'enquête est présentée aujourd'hui 2 décembre à Berne au siège de la Ligue suisse contre le cancer. Ces résultats confirment la tendance actuelle: la plupart des personnes vivant dans ce pays ne considèrent plus comme « normal » de subir la fumée des autres.

Les initiatives allant vers une interdiction de la fumée dans les lieux publics se sont multipliées au cours des derniers mois. Au Tessin, le Parlement a décidé en octobre de faire le pas. Un référendum est pendant, mais les sondages montrent que la population est majoritairement favorable à cette mesure. Dans un commentaire** joint à ce communiqué, Patrizia Pesenti, la responsable du département de la Santé et des Affaires sociales du Canton du Tessin cite l'Italie en exemple: depuis l'introduction d'une loi stricte dans les bars et cafés, on respire mieux et la consommation de cigarettes a même chuté de 8 %.

La Ligue suisse contre le cancer ne peut que se réjouir de cette évolution; moins la cigarette sera tolérée dans les lieux publics, plus le nombre de victimes du cancer du poumon et des maladies des voies respiratoires reculera. Depuis le 1^{er} octobre 2005, les fumeurs peuvent trouver de l'aide pour arrêter de fumer en composant **la Ligne stop-tabac au 0848 000 181** (du lundi au vendredi de 11h00 à 19h00). Dès le mois de mai 2006, les fabricants de cigarettes auront l'obligation d'imprimer ce numéro sur un paquet de cigarettes sur quatorze.

La Ligue suisse contre le cancer est convaincue de l'utilité du mandat que lui a confié l'Office fédéral de la santé publique. Bien que la nocivité du tabac soit imprimée sur les paquets, une aide ciblée et des informations pratiques permettront à certains fumeurs d'envisager leur vie sans tabac.

*Les résultats commentés de l'enquête menée par l'institut DOXA se trouvent dans le dossier de presse. A télécharger sous: www.swisscancer.ch

** Le texte de Mme Pesenti se trouve également dans le dossier de presse.

Contact :

Isabelle Carrel, responsable de la communication, Ligue suisse contre le cancer,
carrel@swisscancer.ch , 031 389 91 59